



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question écrite n° 10903

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le nombre de personnes, fonctionnaires et contractuels, qui ont bénéficié en 2011 de plans de formation professionnelle continue, tant au sein de son ministère que des administrations et services en dépendant.

Texte de la réponse

Depuis le rapprochement en 2009 des administrations du ministère des affaires sociales et de la santé et du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, la formation des agents s'effectue en commun pour l'administration centrale et les services déconcentrés. Il n'est aujourd'hui plus possible de distinguer les effectifs de ces deux ministères dans la production statistique. Ainsi, en 2011, 6 366 agents, fonctionnaires et contractuels de l'administration centrale, des services déconcentrés des deux ministères et de leurs établissements publics (hors ARS) dont les centres de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS), ont bénéficié d'au moins une journée de formation professionnelle continue, soit 57 % des effectifs.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10903

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 novembre 2012](#), page 6547

Réponse publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 9935